# Pourquoi il est essentiel de ne rien jeter sur la chaussée et dans les avaloirs ?

Ces petites ouvertures qu'on trouve en ville le long des trottoirs, appelées « avaloirs », peuvent paraitre anodines. Pourtant, elles jouent un rôle essentiel. Sans elles, les eaux de pluie s'accumuleraient sur la chaussée lors d'intempéries et la ville serait rapidement inondée.

Ces ouvertures vont faire entrer les eaux pluviales dans des canalisations sous la ville, afin de les évacuer vers les rivières. Mais ce que l'on ne sait pas toujours, c'est que la plupart des communes en France ont aujourd'hui des réseaux séparatifs : il y a d'une part les canalisations qui récupèrent les eaux usées sortant des habitations et les amènent dans les stations d'épurations pour y être traitées et nettoyées ; et d'autre part, les canalisations connectées aux avaloirs qui récupèrent les eaux pluviales puis les rejettent directement dans le milieu naturel, pour éviter un coût inutile de traitement des eaux propres. De ce fait, lorsque l'on rejette sur la chaussée ou les trottoirs des hydrocarbures, des déchets plastiques, des restes de peinture, des mégots ou des détergents issus du lavage de voitures, ils se retrouvent alors charriés par les eaux vers les avaloirs, puis les rivières et les mares. Cette pollution entraine une surmortalité de la faune aquatique, une destruction de la flore des cours d'eaux, mais aussi une pollution des nappes phréatiques. Tout l'écosystème est impacté.

De plus, l'eau potable de la région provenant en grande partie de la Seine, des traitements plus nombreux sont nécessaires à cause de ces pollutions, pour rendre l'eau consommable. Les coûts augmentent alors et sont répercutés sur les usagers.

**Ne rien jeter dans les avaloirs et sur la voie publique, c'est donc un impératif à la fois écologique et économique.**

Infos pratiques

**Ce qu’il est nécessaire de faire pour respecter les eaux de nos rivières et protéger nos poissons :**

1. Ne rien laver dehors si l’eau lessivée ou javellisée ne tombe pas dans un évier ou un vrai système de récupération des eaux usées.
2. Ne pas utiliser de produits chimiques désherbants dans son jardin
3. Ne pas verser ses fonds de pots de peinture dans les caniveaux, ni l’eau, ni le White spirit de lavage des pinceaux.
4. L’été, l’eau de la piscine, même gonflable, traitée à l’eau de javel ou autres produits dérivés ne doit pas être vidée dans les bouches d’égout, ni dans les caniveaux
5. Ne pas nettoyer son toit ou ses murs à l’eau de javel ni aux produits de démoussage
6. Il arrive que les eaux usées soient malheureusement connectées aux réseaux de l’eau pluviale. Vérifiez, pour qu’elles ne finissent pas directement dans la rivière sans passer par la station d’épuration.

Documents
Récapitulatif de l'enquête sur les avaloirs réalisée par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
Contact

Du 14 au 26 avril 2022, une enquête a eu lieu sur le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. La conclusion de cette enquête est qu'il y a un réel problème de méconnaissance de la destination des eaux pluviales qui passent par les avaloirs. Une action est donc nécessaire à différentes échelles pour faire prendre conscience à la population des communes du Parc de l’enjeu qui se joue. Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse propose ainsi les solutions suivantes :

1. La diffusion d’un article sur les eaux pluviales et les avaloirs dans le journal communal, avant la diffusion dans le futur d’un article dans le journal du Parc
2. Des interventions dans des écoles primaires et accueils de loisirs, notamment du stagiaire du parc en charge de la sensibilisation de la population à la pollution des eaux pluviales
3. Le marquage de différents avaloirs de communes du Parc à l’aide d’un pochoir « Ici commence la rivière, ne rien jeter »
4. Le Parc réfléchit également à faire appel à des artistes de communes du Parc afin d’embellir quelques avaloirs en ville, avec par exemple des graffs.

***Pour toutes infos : 01 30 52 09 09 - https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/***